

Production vidéo - orientations

L'Union franco-belge se réjouit de voir de plus en plus d'églises adventistes de son territoire se lancer dans la production et la diffusion de vidéos. La plupart de la diffusion est effectuée par Internet : cela veut donc dire que ces vidéos sont accessibles à tous les internautes.

Nous avons donc la responsabilité de transmettre le message adventiste et une image correcte de notre église. C'est pourquoi nous proposons ici quelques éléments pour définir le genre de produits vidéo que nous voulons partager. Ces éléments sont adaptés de ceux qui servent pour les émissions de Hope Channel.

Objectifs visés

- Partager l'espérance en mettant l'accent sur la vie totale telle qu'elle est en Jésus-Christ.
- Présenter le message et les croyances distinctives de l'Eglise adventiste du septième jour.
- Atteindre les personnes réceptives aux valeurs spirituelles et les aider à grandir dans la foi.
- Attirer des groupes d'âges et de cultures différents en diffusant des programmes variés.
- Fournir une fenêtre attrayante de la diversité adventiste mondiale.
- Présenter des programmes qui encouragent les spectateurs à fréquenter l'église adventiste.
- Créer des programmes qui reflètent les valeurs stratégiques défendues par l'église adventiste mondiale : qualité de vie, unité et croissance.
- Intégrer ces programmes dans les projets principaux d'évangélisation et de formation de l'église (locale, fédération, union, conférence générale).
- Encourager les entités adventistes et les producteurs à innover.

Identité

L'identité de notre église, ne se résume pas à son nom, son logo ou sa déclaration de mission. Elle n'est pas véhiculée par un programme particulier ou un spot publicitaire. Elle est l'impression générale transmise par l'ensemble de la communication de son organisation.

Voici les valeurs que nous cherchons à communiquer :

- Espérer
- Voir la vie positivement, avec joie et dynamisme
- Rester authentique, réaliste et concret
- Informer, éduquer et inspirer
- Appeler les spectateurs à grandir en s'engageant aux côtés du Christ
- Elever par la créativité

- Promouvoir une perspective sans frontières ni discriminations
- Conduire à l'adoration
- Être sensible aux différentes cultures et pertinent socialement.

Attention !

- **Droits d'auteurs** : c'est au producteur de s'assurer que le film diffusé identifie correctement les intervenants et respecte la législation sur les droits d'auteur.
- **Contenu théologique** : le contenu théologique des programmes doit être en accord évident avec l'enseignement de l'Église adventiste du septième jour tel qu'il est présenté dans le texte des 28 croyances fondamentales.
- **Musique** : elle doit être représentative de l'Église adventiste et en harmonie avec les principes énoncés par la Conférence générale.
- **Style de vie** : les programmes doivent refléter le style de vie prôné par les adventistes et défini dans les 28 croyances fondamentales.
- **Publicité** : tout programme visant à promouvoir l'achat d'un produit par le spectateur doit être approuvé par un comité ad hoc.
- **Politique** : les programmes doivent avoir une perspective internationale. L'Église adventiste n'est pas partisane dans la politique nationale et locale.

Exigences techniques

- Veiller à la **qualité du son** (éliminer distorsions et bruits, bien placer les micros, niveau sonore pour enregistrement digital – 12dBfs avec pic à 0dBfs maximum)
- Veiller à la **qualité de l'image** (éclairage convenable pour scène, personnes et arrière-plan, balance des blancs : pas plus de 100 IRE, focus des objectifs, compatibilité des caméras)
- **Indicatif** : avec musique, titres, graphique, voix pour identifier clairement le programme.
- **Générique** : indication de fin de programme reprenant la musique de l'indicatif avec liste des intervenants et collaborateurs impliqués dans sa production, date de production et copyright.